

Il eut beau insister sur la nécessité de contenir ces derniers, pendant qu'il s'emploierait dans le même dessein parmi les Cris, il ne fut pas secondé sous ce rapport.

En 1737, au lendemain pour ainsi dire du désastre de l'Île au Massacre, le fort Beauharnois était abandonné par les Français et les Sioux, laissés à leur instinct féroce, étaient débarrassés de la contrainte morale que la présence des traiteurs imposait à leurs fougueuses passions. La conséquence fut que la Vérendrye se mourait presque de faim dans ses forts, parce que les chasseurs Cris étaient pour ainsi dire toujours partis pour la guerre. Au lieu de courir après les pelleteries, ils faisaient la chasse aux chevelures. La traite languit et le Découreur, qui n'avait pour défrayer ses dépenses que les profits qu'il faisait sur les fourrures, se trouva dans une gêne financière extrême et finit par se ruiner. La guerre des Sioux et des Cris, intensifiée par l'abandon du fort Beauharnois, fut donc la première et je dirai la plus sérieuse difficulté que La Vérendrye rencontra sur son chemin.

Le deuxième obstacle provenait du fait que, de 1696 à 1713, la France, étant maîtresse de la Baie d'Hudson, avait attiré les sauvages à ces postes. Lorsque le drapeau anglais succéda à celui de la France, dans ces parages, les sauvages, habitués à porter leurs fourrures dans cette direction, continuèrent à visiter les forts de la Baie.

La traite au lac Népigon et sur les grands lacs avait langui pendant la période de domination française dans la Baie. On ne s'en plaignait pas trop cependant vu que le commerce restait entre les mains de la nation ; mais après le traité d'Utrecht ce fut bien différent. Ce n'était pas facile toutefois de décider les sauvages à rompre avec le passé et à inter cépter les fourrures qui prenaient le chemin de la Baie.

Enfin, le troisième obstacle fut la loi portée par le gouverneur Burnet, l'année même (1727) que la Vérendrye arriva au lac Népigon. Ce fin diplomate avait constaté que le plus grand nombre des traiteurs français venaient s'équiper à New-York, où ils se procuraient des marchandises à des prix beaucoup moins élevés que celles qu'ils faisaient venir de France. Burnet leur coupa les vivres en défendant toute exportation dans la Nouvelle-France. Les traiteurs furent un instant découragés, et la traite subit une crise commerciale.

Quand la Vérendrye entreprit ses découvertes, les marchandises françaises n'arrivaient en Canada qu'irrégulièrement et se vendaient à des prix fort considérables. Le nombre des marchands équipiers était restreint et partant, faute de concurrence, ces marchands imposaient à peu près les prix qu'ils voulaient.

La Vérendrye qui n'avait pas de fortune dût se résigner à se livrer à ces marchands qui profitèrent de son état de gêne, pour le tenir dans